



APPEL A PROJETS DOCUMENTAIRE, COURT- MÉTRAGE DE FICTION ET SITCOM

Février 2026

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens signé par ÔCtele avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour la période 2025-2027 porte notamment sur le soutien et la valorisation de la production audiovisuelle en langue occitane.

Dans ce cadre, la chaîne lance un nouvel appel à projets de films documentaires et de court-métrages de fiction auprès des auteurs, réalisateurs et producteurs intéressés par cette initiative.

1/ Calendrier

les projets seront examinés en fonction de leur qualité éditoriale, artistique et de leur viabilité économique. Il est rappelé que cet appel à projets concerne uniquement des projets à produire en langue occitane. Lancement de l'appel à projets : 17 mars 2026
Date limite de dépôt des dossiers : 15 mai 2026

Réunion du comité de lecture : courant juin 2026
Les dossiers sont à remettre en version numérique à :
Guillaume Gratiolet, g.gratiolet@octele.com

2/ Univers éditoriaux souhaités

Pour cet appel à projets, la chaîne rappelle d'abord que les films devront être **réalisés à 100% en langue occitane**.

L'occitan doit être la langue de tournage, une version doublée ne saura être envisagée.

La ligne éditoriale est ouverte, à partir du moment où les protagonistes de ces documentaires et court-métrages de fiction sont occitanophones.

ÒCtele sera particulièrement attentive à des propositions :

- de thèmes sociétaux actuels (environnement, économie, culture, technologies)
- de portraits de personnalités occitanophones majeures
- de traitements cinématographiques innovants

Cet appel à projet ne concerne pas des films à vocation ethnographique, patrimoniale ou purement linguistique.

Ne sont également pas éligibles : les reportages d'actualité, les magazines, émissions de flux et de télé-réalité, les films institutionnels et les documentaires à base de collectages ethnographique sur la langue occitane.

3/ Composition du comité de sélection :

La composition du comité de sélection sera rendue publique après délibérations, courant mai 2026 sur le site d'ÒCtele : www.octele.com

4/ Points particuliers :

Les points d'appui des documentaires doivent être dans la région Nouvelle-Aquitaine pour au moins deux des facteurs suivants : ***producteur, auteur réalisateur, lieux de tournages.***

Ces documentaires seront multi-diffusés sur ÒCtele, dans la grille

de programme et visionnables en «replay», avec une promotion dans nos émissions. Le réalisateur sera sollicité.

Nous serons attentifs aux propositions du producteur pour une vie « digitale » du projet.

Nous incitons les producteurs à chercher d'autres diffuseurs pour élargir le champ de leur prospection quant au montage financier de leur production.

Une attention particulière sera portée à une juste rémunération des auteurs.

5/ Composition du dossier :

- Une note d'intention de réalisation
- Une note du producteur
- Un synopsis
- Un scénario
- Un devis type CNC
- Le plan de financement prévisionnel indiquant les accords déjà obtenus
- Le CV de l'auteur
- Le CV du réalisateur (si différent)
- Les références de la société de production

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté au comité de lecture.

6/ Publication

Vous retrouverez cet appel à projet sur le site d'ÔCtele : www.octele.com

Contact : Guillaume Gratiolet – 07 68 71 08 08 – g.gratiolet@octele